

Vivre à Croix

Journal municipal d'information

Novembre 1991 - N° 41



LE PREMIER PRIX !



La Ville de Croix a été classée première lors des dernières Floralies de Wasquehal. (Photo M. MONTESINOS)



EVENEMENTS A LA MACKELLERIE :

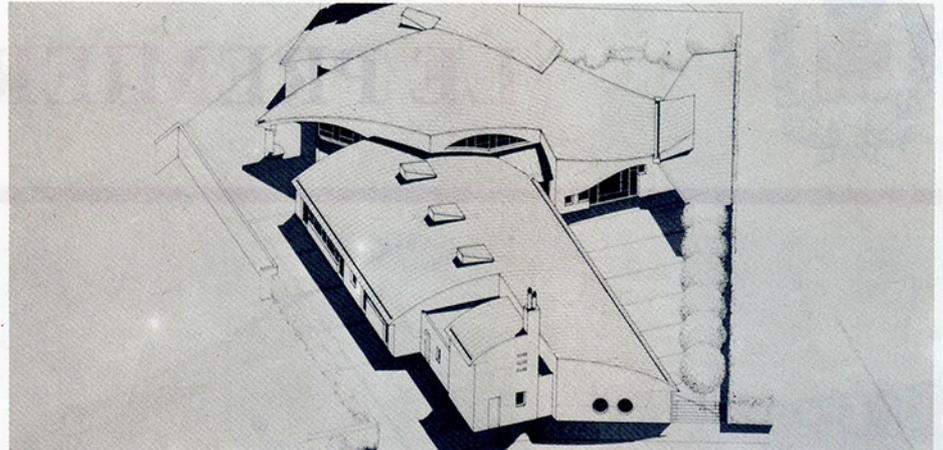
UNE ECOLE, DES LOGEMENTS

Dans un an, en Octobre 1992, la Ville de Croix disposera d'une nouvelle école maternelle, pour remplacer l'école Raspail. Pourquoi ? Pour des raisons de sécurité, de vétusté. Parce que cette vieille école était aussi, au fil des années, devenue inadaptée aux exigences d'un accueil et d'un enseignement moderne.

La nouvelle école ne sera plus située au même endroit. Elle sera édifiée sur un terrain situé entre les rues Seigneur et Raspail, face à la rue Léon Stien.

Un tel équipement, qui coûte quand même 6 millions de francs et dont le prix moyen au mètre carré est tout à fait conforme à la moyenne générale, ne se décide pas à la légère.

Mr Michel CARNOIS, Premier Adjoint, Mr Patrick BASTIEN, Directeur du Service des Travaux, Mr Jean-Claude DELCOIGNE, Directeur des Affaires Scolaires ont étudié, en concertation avec Mr DELECAMBRE, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme GAILLET, Directrice de l'Ecole Raspail, le Personnel et les Parents d'Elèves, le projet qui sera réalisé et qui comportera cinq classes, soit une de plus qu'auparavant, réservée aux tout petits, et adaptées à leurs caractéristiques. S'y ajouteront : une salle de jeux, et un restaurant équipé d'un "self". La salle de jeux, local de détente, sera très polyvalente. Elle sera carrelée, et permettra aux enfants de s'initier à la poterie, au dessin, à la pâte à modeler. Un local sera consacré à l'initiation à la lecture. Un autre à "l'insertion", en dehors des périodes scolaires normales. S'y ajouteront, enfin, les locaux administratifs, dont un bureau pour la directrice.



La future école.

Toutes ces indications, et celles qui suivront, sont données parce que la Ville de Croix entend pratiquer une politique de "transparence totale" en ce qui concerne sa gestion. Le projet a, évidemment, donné lieu à un concours entre architectes. Quatre équipes ont concouru. Le jury était composé des membres du Conseil d'Administration de l'Ecole, du Maire et de ses Adjoints, de Mme FRIGOUT, Architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.) pour la Région Nord - Pas-de-Calais, et d'un représentant du Conseil de l'Ordre des Architectes. Le projet présenté par MM. ESCUDIE, BONTE et FOLLIOU a été adopté à l'unanimité. Le sort a voulu que ce soit une équipe exclusivement "croisienne" qui remporte la palme. Elle s'était déjà distinguée pour le concours d'une église à Roubaix.

L'originalité de la structure, la simplicité de l'organisation intérieure, une entrée spécialement prévue pour les parents - et qui leur est réservée - allant de la rue Seigneur à la rue Raspail, afin d'assurer la sécurité des enfants, à l'en-

trée comme à la sortie, ont emporté l'adhésion.

Les locaux seront construits entièrement de plain-pied, sauf le local d'aide à l'insertion, et une mezzanine qui donnera sur la cour de récréation.

Le caractère esthétique de l'ouvrage qui a été décidé est indéniable. Il améliorera l'environnement du quartier.

Cent vingt enfants pourront être accueillis en Septembre 1992, lors de la rentrée scolaire. Les travaux commenceront début Novembre, et la Ville de Croix sera dotée d'un équipement nouveau, devenu indispensable, et qui sera, à la fois utile, et beau.

Cette construction est un événement pour tout le Quartier de la Mackellerie.

Une autre construction de maisons, cette fois, est prévue courant 1992 sur le terrain "Vaillant". Il s'agit de 33 logements locatifs (maisons individuelles) réalisés par l'O.P.A.C. du Nord.

Ces maisons iront du type III au type V, avec un petit jardin.

Une voirie sera effectuée conjointement avec la Municipalité de Croix pour desservir cet ensemble.

Elle reliera les rues Louis Seigneur et Florimond Desbarbieux.

Il est certain que cette réalisation dynamisera ce Quartier qui en présente le besoin.

J'AIME LA VIE...

J'DONNE MON SANG !

INDEPENDANCE ET SOLIDARITE



sans cesse modifiées ?

NON AU CENTRALISME PARISIEN

Si j'ai voulu, en commençant mon propos, faire référence aux thèmes développés lors du Congrès des MAIRES, c'est pour mieux souligner combien ils correspondent effectivement à la politique municipale que nous avons engagée depuis 1983.

L'aménagement de notre Commune se poursuit, conformément à un programme essentiellement basé sur l'amélioration de la qualité de la vie et de son environnement : Habitat, Urbanisme, Aménagement d'Espaces Verts et Lieux de Rencontres, Développement des activités économiques et de l'emploi.

La rénovation du Centre Ville va entrer dans une phase plus active, et nous attendons avec impatience les financements d'ETAT pour la construction de logements sociaux, mission d'autant plus difficile qu'au BUDGET 1992, les crédits seraient en baisse de 9,53 %. La création d'une zone d'aménagement concerté a été sollicitée de la C.U.D.L. et nous y travaillons.

La rénovation des voiries devrait se poursuivre, et nous appelons de nos vœux la réalisation de la Pénétrante dite de ROUBAIX OUEST, voie structurante, constituant un nouvel accès à la V.R.U. en limite de l'Epeule à Roubaix et du Quartier St-Pierre à Croix.

Aménagement du Territoire, c'est aussi pour les Provinces Françaises, un coup d'arrêt au centralisme Parisien, à la concentration excessive, sur PARIS et l'ILE DE FRANCE, des activités économiques, en contradiction avec une véritable politique de développement des Métropoles d'équilibre.

SOLIDARITE

Enfin, la Solidarité que nous nous efforçons de mettre en place et de vivre à l'intérieur de notre Commune, suppose et exige également un développement de l'intercommunalité.

Nous la vivons au plan de la Communauté Urbaine où de sensibles progrès ont été réalisés ces dernières années. Nous la vivons également à l'in-

térieur des Syndicats aux vocations diverses.

Mais ces efforts seraient plus évidents si l'ETAT s'engageait courageusement dans une véritable politique de réformes de la fiscalité, qui dans son organisation actuelle, a et aura des effets de plus en plus pervers.

Un mot enfin sur le préoccupant problème de la Sécurité Publique dont nous attendons le renforcement, notamment par une augmentation des effectifs de Police. Je suis cette question avec beaucoup d'attention et j'attends de nos Parlementaires qu'ils obtiennent du Gouvernement l'inscription du Projet de Loi sur la Sécurité Intérieure qui nous avaient été annoncée.

Tout cela, vous en conviendrez, concerne votre vie quotidienne mais aussi son devenir. J'y demeure attentif. Les Maires, nous le savons, et cela fut rappelé au Congrès, restent les Elus dont les Français se sentent le plus proche, car ils sont à l'écoute de leurs Concitoyens. Vous pouvez compter sur moi et sur l'Equipe Municipale.

Francis DEBEUNNE,
Maire de Croix.

SOMMAIRE

Evénement à la Mackellerie.....	P 2
Indépendance et Solidarité.....	P 3
Le Palais des Métiers.....	P 4 & 5
Amour, Patience & Abnégation.....	P 6 & 7
Quand on recherche un emploi.....	P 8 & 9
Centres Aérés & Colonies de Vacances.....	P 10 & 11
Des Précisions sur les Allocations d'Etudes.....	P 12
Lifting Complet au Foyer P. Bourse.....	P 13
Le Courriers des Associations.....	P 14 à 20

Aménagement du Territoire, Développement local, Solidarité, tels furent les thèmes du récent Congrès des MAIRES DE FRANCE, réunis à Paris le mois dernier.

Ces questions essentielles pour l'avenir de nos Communes, ont révélé et souligné une fois de plus, les multiples problèmes auxquels sont confrontées les Collectivités locales.

Si les Maires, conscients de leurs responsabilités, réclament plus de clarté dans la mise en pratique d'une réelle décentralisation, ils déplorent que les finances et la fiscalité locales n'aient pas encore fait l'objet des réformes que chacun s'accorde à reconnaître indispensables.

En outre, font-ils remarquer, l'ETAT opère, de manière implicite, voire même insidieuse, des transferts de charges vers les Collectivités Locales, sans pour autant que les transferts de ressources y correspondent.

Cette unanimité des Maires traduit parfaitement une situation, de plus en plus préoccupante, que j'ai le devoir de souligner. Sans doute faudra-t-il que j'élevé à nouveau et dans les semaines qui viennent, une protestation et crie à l'injustice face aux intentions du Gouvernement dans le projet de loi des Finances pour 1992 : comment gérer sa Commune lorsque les règles du jeu sont



LE PALAIS

L'une des grandes faiblesses de la Région Nord - Pas-de-Calais, c'est l'importance de ses friches industrielles. Il y en a 20 000 hectares dans la France entière. Il y en a dix mille dans notre Région. Le problème est sensible dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing. Second handicap, l'insuffisance des Services. La Métropole de Lille-Roubaix-Tourcoing devait être une "Métropole d'équilibre", d'après les souhaits du Gouvernement, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui et l'agglomération de Roubaix-Tourcoing, notamment du Versant Nord-Est de la Métropole ont à en souffrir, chacun en convient.

C'est dans ce contexte que la Ville de Croix a volontiers souscrit et contribué à l'installation sur son territoire de ce que l'on appelle à juste titre, le "PALAIS DES METIERS", au sein duquel siègera, notamment, l'Union des Artisans du Nord (U.A.R.N.).

Les Artisans, c'est un monde, peu connu. Il y en a... quarante mille dans le Nord - Pas-de-Calais, c'est-à-dire en moyenne, un artisan pour cent habitants. Il y a trois grandes familles dans la Profession : ce que l'on appelle les "Métiers de Bouche", c'est-à-dire les Boucheries, les Boulangeries, etc. Puis les métiers du bâtiment : Couvresseurs, Plombiers, Charpentiers, Menuisiers, Peintres, Vitriers, Chauffagistes, etc. Puis, ce que l'on appelle les Services (les Chauffeurs de Taxi, les Coiffeurs, etc.).

L'U.A.R.N. était installée, depuis très longtemps, dans un vieil immeuble de la rue des Canoniers, à Lille. Les locaux étaient devenus vétustes, et trop



Avec le Palais des Métiers, la Ville de Croix devient peu à peu une Commune de Services

étroits. Une nouvelle installation dans le centre de Lille était très coûteuse. Les voies d'accès sont souvent encombrées. Il est difficile d'y garer sa voiture. Ce n'était pas une bonne solution d'installer les nouveaux Services à Lille. Quand ils assistent à leurs réunions professionnelles, les Artisans sont des chefs d'entreprises pressés : ils n'ont pas de directeur pour les remplacer en leur absence.

Une opportunité intéressante

Mais s'il n'y a pas de grands bureaux disponibles et peu coûteux à Lille, les anciens bureaux de la CIMA à Croix, représentent 3 500 mètres carrés. L'immeuble n'a que trente cinq ans. Les voies d'accès sont faciles. Le parking des voitures est aisé.

M. WYFFELS a succédé à M. Henri MOUTON à la Présidence des Artisans Marbriers. Il est adjoint au Maire de Croix, où il a la charge des Travaux. Il a compris qu'il y avait une

opportunité intéressante. Il a convaincu ses amis de l'Union des Artisans de la Région du Nord, qui compte la bagatelle de 8 000 syndiqués. Il a convaincu ses Collègues de la Mairie de Croix. Financièrement, l'affaire s'est faite dans de bonnes conditions, et pour l'U.A.R.N., et pour la Ville de Croix. Le mètre carré, rue des Canoniers, coûte cher, ce qui n'est pas le cas du mètre carré des grands bureaux de la CIMA.

La conclusion de l'affaire n'a pas, pour autant, été facile... Car il y avait d'autres Communes, dans l'agglomération, vivement intéressées par cette opération. La Ville de Croix a facilité les choses en accordant une bonification de 3 % sur le taux d'intérêt d'un emprunt de 5 millions de francs contracté par l'U.A.R.N. Dans un premier temps, une trentaine de personnes va s'installer. Quand on sait ce que dépendent les Communes pour créer une dizaine d'emplois, la mise de fonds est raisonnable.

Le but

Il est temps de parler plus concrètement des services rendus.

Le Palais des Métiers mettra à la disposition des Artisans et des Entreprises, de nombreux Services pour faciliter l'exercice de leurs activités : Assistance juridique, Recouvrement des créances, Assistance à la gestion, Domiciliation, Secrétariat. Tout cela sera regroupé dans 25 bureaux.

De surcroît, 1 200 mètres carrés, divisés en salles équipées, sont disponibles pour l'organisation de séminaires, de conférences, de stages de formation,

Les responsables du Palais, de gauche à droite : Mrs LAGACHE, Présidente de l'U.A.R.N., MAGNIEZ, Responsable des Banquets et Séminaires, DELITTE, Responsable de la Cuisine, Mmes DESPLECHIN, Responsable Librairie, JOIRE, Hôtesse du Restaurant, M. DESPLECHIN, Directeur du Palais.



DES METIERS



d'assemblées générales.

D'autres bureaux, loués à des partenaires professionnels, tels que la Chambre des Métiers, les Journaux Professionnels, les Centres de Gestion, les Banques, permettent aux Entreprises et aux Artisans de trouver en un seul lieu le maximum de réponses à leurs questions. Ce n'est pas tout. Comme nous l'avons indiqué, la situation géographique est bonne. Il convient de la préciser. Au coeur de la Métropole. Proche du centre ville et de la Gare de Croix. Accès immédiat par la voie rapide de Lille-Roubaix-Tourcoing - 7 A. Autoroute A22 Gand. S'agit-il de la T.C.C. ? Arrêt Place de Croix. Environnement aménagé pour le parking des voitures. Qui dit mieux ?

Une Librairie

Ce n'est pas tout. Un nouvel espace "Librairie-Papeterie" est aménagé. 300 m² réservés aux livres et accessoires de papeterie. Plus de 20 départements spécialisés : scolaire, dessin, peinture, technique, artisanat, B.D., livre de poche, collection d'art, stylos, cadeaux, etc... Du crayon de couleur à l'ouvrage le plus précieux, de la calculatrice sophistiquée aux fournitures de bureau, du livre technique au roman... tout est à votre portée dans la Librairie-Papeterie du Palais des Métiers. Installée à proximité immédiate de la cafétéria et du Hall Expo, la Librairie-Papeterie du Palais des Métiers, vous accueille tous les jours du Lundi au Samedi de 9 h à 19 h.

La Librairie-Papeterie du Palais des Métiers, le rendez-vous de vos lo-

Une très jolie cafétéria.



Une bibliothèque bien achalandée.

sirs. Contact : 20.99.70.77.

Un Hall d'Expositions

Il y aura des expositions. Tout au long de l'année, le Palais des Métiers vous présente une multitude d'expositions variées à visiter gratuitement dans son Hall Expo. Découverte des métiers d'art, présentation des derniers modèles automobiles, démonstration de matériels professionnels, promotions commerciales ou expositions culturelles... le Hall Expo du Palais des Métiers est ouvert à tout projet.

Hall Expo du Palais des Métiers, des rencontres permanentes entre le public, les artistes et les professionnels. Contact : 20.99.70.99.

Un Restaurant et une Cafétéria

Il sera, enfin, possible d'y prendre son repas. Entre votre visite d'expo

et vos achats en librairie, le Palais des Métiers vous accueille dans son restaurant, midi et soir, ou dans sa cafétéria pour un instant de vraie détente.

Dans un cadre agréable et spacieux (plus de 200 couverts sur deux niveaux), vous dégusterez une cuisine traditionnelle, servie à table. La variété des menus vous permettra d'y venir souvent avec un plaisir toujours renouvelé.

Ouvre tout au long de la journée, elle est le lieu privilégié des pauses entre amis, des rencontres ou des collations rapides.

La réalisation du "Palais des Métiers" n'est pas seulement une belle réalisation. Elle est, en elle-même, porteuse d'avenir. Un coup de pouce décisif a été donné pour un nouvel aménagement de ce secteur. Le "S.I.A.R" (Syndicat Intercommunal pour l'Agglomération Roubaissienne) est très intéressé, et projette d'y installer des services de "Haute Technologie".

Un nouveau pas, positif et promoteur, vient d'être franchi par la Ville de Croix. Avec "I.B.M.", le Siège Social des "Trois Suisses", le Siège Social d'"Auchan", le "Palais des Métiers", la Ville de Croix devient peu à peu une Commune de "Services".

Elle s'inscrit, ainsi, dans la mouvance de l'économie, où les "Services" deviennent désormais dominants par rapport aux emplois industriels, qui sont moins nombreux du fait de la modernisation.

La Ville de CROIX s'adapte à son époque. Bon vent au "Palais des Métiers".





Amour, patience

LES CLES DE LA REUSSITE DE CROIX

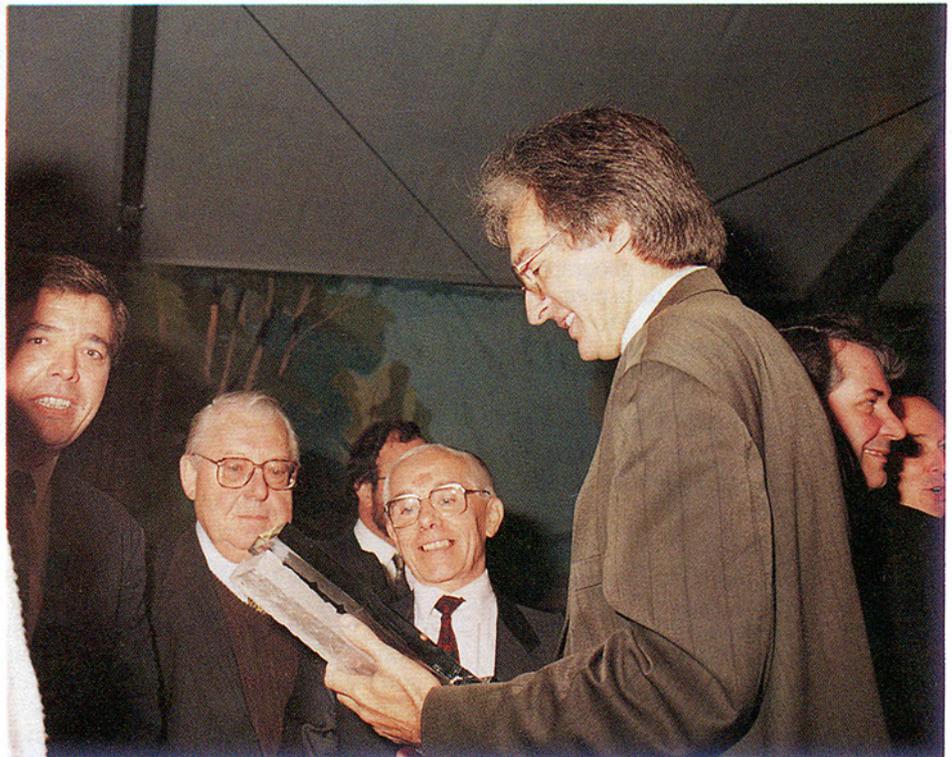
Croix, la belle, a cette année encore fait des merveilles au Concours Régional des Villes Fleuries, version 91. Non contente de ses accessits accumulés lors des dernières saisons, la Ville a redoublé de courage et s'est remise au travail. Résultat : la troisième marche du podium, derrière Lambersart et Denain (à seulement un quart de point), et ce sur plus de 230 Communes engagées. Une superbe récompense, juste, au regard du savoir-faire croisien.

Un savoir-faire d'ailleurs apprécié à double titre. En effet, dans le cadre des Florales 91, organisées à Wasquehal, les quarante cinq villes primées au concours devaient présenter un stand. Un mini-match dans le match, avec comme enjeu la "Rose d'Or", récompensant l'atelier le plus beau et surtout le plus original. Et cette fois, le jury a, sans hésitation, désigné le stand croisien, largement devant les autres. La scène tropicale n'a laissé personne indifférent dans le public venu nombreux.

Le bronze et l'or donc pour la Ville de Croix, dont la réussite se conjugue en trois mots : **AMOUR - PATIENCE - ABNEGATION.**

AMOUR

Personne ne pourra nier qu'à Croix, on aime les fleurs et les espaces verts. Il suffit de se promener dans les artères de la Ville et d'ouvrir les yeux. Simplement. La fontaine de fleurs, rue de la Gare, le Parc de la Mairie ou encore celui de la Maison des Jeunes en sont autant de preuves flagrantes. Mais il faut dire que pour en arriver là, la Municipa-



Lors de la remise de la Rose d'Or.

lité a depuis quatre ans accru son effort de fleurissement. "Nous avons multiplié notre production florale par deux depuis 1987, déclare M. BASTIEN, Directeur des Services Techniques de la Ville. Aujourd'hui, c'est plus de 80 000 plantes qui sortent annuellement de notre centre de production, situé dans le quartier de Beaumont".

Un chiffre qui parle de lui-même. Il faut dire que cette cadence est aidée en cela par un matériel qui chaque année se modernise, à l'image de la toute nouvelle serre acquise par les Services Techniques, aménagée à la mode croisienne (chauffage de la terre par tuyaux

de polyéthylène, arrosage automatique, éclairage artificiel, entre autres...). Quand on aime, on ne compte pas...

PATIENCE

Et si l'on compte, c'est simplement les jours, car on ne travaille plus à Croix au coup par coup. "Nous avons pris le pari de fleurir la Ville neuf mois sur douze. Et ce en trois étapes, avec la floraison de printemps, d'été et d'automne. Un travail qui demande une planification dans le temps et surtout une énorme patience, entre la bouture effectuée dans les Serres et la plantation finale". Et de la patience, M. BASTIEN n'en manque pas, de même que M. BOSCH, Directeur du Service Espaces Verts, et encore moins M. ROOSE (le bien nommé...), Responsable des Serres Municipales. Minutie exactitude et patience, telles sont les trois qualités requises pour un fleurissement sans faille. Le trio de choc croisien n'a dans ce domaine plus rien à démontrer...

20.25.67.25

**LE NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE
DE LA MAIRIE**

et abnégation, AU CONCOURS DES VILLES FLEURIES



Une décoration demandant une grande dextérité. (Photo M. MONTESINOS).

ABNEGATION

"Nous pouvons par contre nous améliorer sur un point en particulier : celui de la planification dans le temps. Notre but est de mettre en place un cycle sur trois ans, avec un thème bien précis chaque année. C'est un autre pari, que nous réussirons bientôt". Et M. BASTIEN d'annoncer : "Pour 1992, nous allons développer le thème du fuschia,

technique que nous possédons pleinement en multipliant par ailleurs nos efforts en matière de fleurissement vertical comme il en existe par exemple rue de la Gare ou devant la salle Dedecker".

Ces deux fers de lance de la politique croisienne, en matière d'Environnement, demanderont plus de travail et d'abnégation encore. Mais sur ce point, aucun souci à se faire. Le Service

"Fontaine" pour le plaisir des yeux. (Photo M. MONTESINOS).

des Espaces Verts, revigoré après le succès obtenu cette année au Concours des Villes Fleuries, ne comptera pas ses efforts pour aller plus loin encore, vers la perfection.

Encouragée par l'Equipe Municipale toute entière. "Il fait bon vivre à Croix" se dira demain avec des fleurs...



**VOUS CHERCHEZ
DU TRAVAIL,
VOUS AIMEZ
LES ENFANTS
DEVENEZ
ASSISTANTE
MATERNELLE
DE LA
CRECHE FAMILIALE
CONTACTEZ
LE 20.89.93.93**



QUAND ON CHEI

AU CLAP, IL N'Y EN A QUE POUR TES IDEES

La Ville de Croix a, depuis le Conseil Municipal du 17 Décembre 90, adopté la proposition d'adhésion au CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets), initialement Roubaisien.

LE CLAP POURQUOI FAIRE ?

Si tu as de 16 à 25 ans, voire 30, il peut t'aider à mener à bien toutes idées ou tous projets jusque dans leur réalisation finale.

- Quelle que soit la démarche (individuelle ou collective).

- Quel que soit le projet (économique, Culturel, Sportif, humanitaire...).

- Quelle que soit son importance.

Dans un premier temps, des contacts avec la P.A.I.O., la M.J.C. ou la Mairie, te permettront de constituer un



Louisa OUALI, lauréate nationale du Concours d'écriture organisé par le C.L.A.P.

dossier que tu présenteras lors d'une réunion du CLAP.

LE CLAP T'OUVRE DE NOMBREUSES PORTES

Le CLAP apporte tous les moyens techniques et financiers propres à chaque projet :

- une aide technique pour constituer ton projet, préparer ton dossier, rechercher des financements ;

- des contacts avec des personnes qualifiées ;

- une aide à la promotion, afin de faire connaître ton projet, si tu le juges nécessaire.

Trois adresses à retenir :

M. MESSIAEN, Mairie 187, rue Jean-Jaurès 59170 CROIX. Tél. 20.25.67.05.

MM. LEURENT et LEFEBVRE, M.J.C. 93, rue Jean-Jaurès 59170 CROIX. Tél. 20.72.42.12.

M. GALLIOT, P.A.I.O. 161, rue Kléber 59170 CROIX. Tél. 20.36.28.28.

ANTENNE EMPLOI

Vous êtes demandeurs d'emploi ? Une équipe de bénévoles vous attend pour favoriser vos recherches vers la reprise d'une activité. Venez les rencontrer, ils sont à votre disposition :

le mardi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 au :

161, rue Kléber
59170 CROIX
Tél. 20.36.28.28

A LA DECOUVERTE DE L'EUROPE

Lors d'un échange Franco-Espagnol, les Français étaient heureux de voir les Espagnols sur le sol Français ; la plupart d'entre eux n'étaient jamais venus chez nous.

Nous avons établi un programme intéressant en vue de faire profiter nos amis espagnols d'un maximum de notre culture.

Les journées étaient pleines et bien remplies : la vie industrielle, la gastronomie etc... et le paysage de la France.

Le soleil se faisait timide, mais ne nous a pas empêché de parcourir le cheminement de notre projet.

Il est peut-être possible de voir, dans un avenir proche, un espoir se concrétiser de la même manière pour d'autres.

Louisa OUALI.



CHE UN EMPLOI !

C.F.I. :

CREDIT-FORMATION INDIVIDUALISE - PREMIERS RESULTATS

Vendredi 20 Septembre 1991, dans les locaux de la P.A.I.O., Mr le Maire recevait en compagnie de Mr le Sous-Préfet et de Mr CARNOIS, Premier Adjoint, dix jeunes croisiens, ayant obtenu tout ou partie de leur diplôme, préparé dans le cadre du C.F.I. (CAP - BEP - ou titre homologué de l'A.F.P.A.).

Karine, parmi les jeunes lauréats, nous répond :

Vivre à Croix : "Qu'est-ce que le C.F.I."

K : "C'est difficile à expliquer. Cela peut-être plusieurs choses. D'abord une "remise à niveau". C'est comme si tu voulais partir en voyage et que tu t'aperçois que tu ne possèdes pas de passeport. Tu dois attendre. Avec le C.F.I. quand on te le propose, tu as une réponse tout de suite, si tu as envie de t'en servir. Sans le C.F.I., c'est comme si tu devais emprunter un escalier sur lequel se trouvent d'autres personnes. Tu dois monter une marche à la fois et attendre ton tour pour arriver au palier. Avec le C.F.I. tu passes avant les autres. Tu es pris en main par des gens qui t'aident, tu n'es pas seul. Quand tu es seul, tu te sens paumé. Avec le C.F.I., c'est comme s'il y avait près de toi des personnes qui t'aident à parcourir le chemin. C'est un bon départ et une revanche sur ta scolarité loupée".

V.A.C. : "Comment as-tu entendu parler du C.F.I. ?"

K : "Je n'ai pas compris tout de suite, la petite brochure, c'était trop beau, c'était pas possible, je n'y croyais pas, c'est pas possible que l'on me donne un coup de main. C'est en venant voir quelqu'un à la P.A.I.O., qu'on me l'a proposé".

V.A.C. : "Comment s'est déroulé le C.F.I. pour toi ?"

K : "Très bien. Maintenant, j'ai une plus haute estime de moi-même, j'ai appris un métier et je sais ce que je veux. Ca a commencé par un bilan au C.I.O. pour définir mes acquis, pour voir si j'étais bien orientée dans le métier. Puis une préqualification au C.U.E.E.P pendant 4 mois avec Maths, Français, Rédaction... Pour y entrer, j'ai passé des tests. Après la préqualification, tests à l'A.F.P.A. puis qualification à l'A.F.P.A. pendant dix mois".

V.A.C. : "Quels sont tes projets maintenant ?"

K : "Trouver un travail qui me plaise, qui débouche sur une embauche définitive avec une progression dans l'entreprise, je souhaiterais suivre des stages régulièrement".

LA PERMANENCE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

La P.A.I.O. accueille des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, bénéficiaires du R.M.I., en vue de favoriser l'accès à l'emploi.

Suivant les projets et souhaits de chaque personne, plusieurs types de démarches sont envisagées :

- formation d'insertion, et de qualification, insertion par une activi-

té professionnelle "Aidée", recherche d'emploi.

Pour nous rencontrer :

P.A.I.O. 161, rue Kléber 59170 CROIX - Tél. 20.36.28.28. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h, sauf le lundi matin et le mercredi après-midi.

20 JEUNES ESPAGNOLS A CROIX ET A WASQUEHAL

Un projet mené par les P.A.I.O. de Croix et de Wasquehal avec le soutien de la Communauté Européenne, du Conseil Régional, des Municipalités, de la Jeunesse et Sports :

- cela s'est passé du 22 au 27 Juin 91, quelques jours, il faut le dire c'est court pour "échanger" surtout que le programme proposé ne nous permettait pas de prendre trop le temps de respirer.

Un programme préparé par un groupe de jeunes croisiens et wasqualiens, assistés des P.A.I.O., qui nous a permis de nombreuses visites, rencontres, découvertes...

A titre d'exemple :

- Une journée à Bruxelles et la Visite du Parlement Européen, un débat sur la Communauté Européenne et ses implications.

- Une journée dans les Flandres, avec Visite d'une houblonnerie puis d'une brasserie.

- La visite de l'entreprise "Les Laines de l'Entrepont".

- Echange au Centre de Formation INFRES, afin de rencontrer des jeunes stagiaires de la Formation Professionnelles.

- Visite de la Mairie, des P.A.I.O....

- Soirée Théâtre à la M.J.C. de Croix.

- Soirée Musique avec les TENHYPE.

Bref, de grands moments passés ensemble à découvrir plusieurs aspects de la Région du Nord de la France.

Des contacts se sont établis entre les jeunes, gageons qu'ils se poursuivront dans l'Avenir.

Pour toutes informations complémentaires sur ce type de projet "Jeunesse pour l'EUROPE", contactez :

**P.A.I.O. 161, rue Kléber
59170 CROIX**



Centres aérés et colonies d

SOUVENIRS, SOUVENIRS... C

L'été a été chaud et diversifié cette année. Et pas seulement pour ceux qui ont séjourné un, voire, deux mois loin de notre bonne vieille Ville. La preuve ? Ces photos prises au hasard des différentes activités proposées aux enfants croisiens âgés de 2 à 16 ans dans

le cadre des centres aérés de la Commune. Leur thème cette année : découverte et sensibilisation à l'Environnement. Et le moins que l'on puisse dire,

c'est que nos chères petites têtes blondes ont cet été "vu du pays".

Entre les activités proposées à Nadaud, La Fontaine et Beaumont, les semaines à la carte, avec au programme des stages d'initiation à la planche à voile et à l'optimist (avec le concours du Cercle de Voile du Lac du Héron à Villeneuve d'Ascq), les campings à Haulmé, dans les Ardennes (randonnée



Camping de Godewaersvelde : "Nous non plus, les plus jeunes, nous n'avons pas été oubliés. Nous avons passé trois jours très amusants à Godewaersvelde, dans les Flandres. La nature est très belle par là-bas..."



Beaumont : "Haute en couleur était intitulée "Goûts et couleurs" organisée par Emmanuel MESSIAEN, ce qui nous a permis de respecter et écouter l'autre"

"AUTREMENT LOISIR" et "JOIE ET FAMILLE" (c'est une première). Le Nord et plus particulièrement Croix ont été, cet été, représentés un peu partout en France et en Europe.

Ces quelques clichés pour se souvenir. Ce fut un bel été...



St Maurice sur Moselle : "Peut-être moins spectaculaire que la Crête, mais tout aussi revivifiant : Saint-Maurice-sur-Moselle. Randonnées pédestres, piscine deux fois par semaine, campings et canoë-kayak. Surtout le souvenir d'un groupe bien dans sa peau. Heureux d'être ensemble".



Crête : "Le plus insolite des voyages proposés ces vacances : celui organisé en Crête. "Sur la Crête" : randonnées touristiques et "farnienté" au programme. A Villeneuve d'Ascq, Paléochora, Lerapetra et les montagnes blanches de la Crête, tête pour les heureux globe-trotters croisiens"

de vacances de Croix

CEUX D'UN SUPERBE ETE...



pédestre, initiation au canoë-kayak sur la Semoy), à Etrocut, dans l'Avesnois (rénovation de la ferme du Buffle) et la longue randonnée cyclotouriste de quatorze jours entre Croix et Haulmé, il n'y avait réellement pas de quoi s'ennuyer. Et comme un seul homme, les 527 en-

fants inscrits cette année aux Centres ont fait fi de l'ennui.

Tout comme les 140 jeunes qui ont profité cette année des colonies de vacances mises en place par la Municipalité de Croix, en collaboration avec non seulement la FLASEN, mais aussi



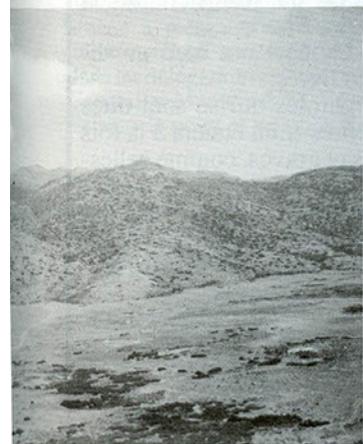
en couleurs, la fête des Centres Aérés. Et pour cause, elle est en couleurs". Un vœu du Directeur-Coordinateur EN, celui d'apprendre à l'enfant à vivre en harmonie, à l'autre, dans ses différences. Noble idée...".



Beaumont: "Pas le temps de s'ennuyer, même à Beaumont. Activités ludiques (grands jeux, chants, journées à la mer), sportives (piscine, tennis, canoë-kayak, planche à voile, poney), d'expression (théâtre, danse, arts plastiques) et de découverte (camping, vidéo, informatique) attendaient les enfants. De quoi combler les plus difficiles".



Stages Sportifs: "Et pour ceux qui en redemandaient après les Centres Aérés, la Ville de Croix a mis en place entre le 26 Août et le 6 Septembre, de nombreux stages sportifs (Gymnastique, Tennis, Tennis de Table, Football, Basket-Ball, Judo, Natation), accompagnés d'activités de découverte (Badminton, Volley-Ball, Mini-Golf, Tir à l'Arc, V.T.T., Canoë-Kayak). Histoire d'arriver en pleine forme pour la rentrée...". (Photo Nord-Eclair).



proposés parmi le lot des colonies de "Sur la trace de Minos". Circuits de randonnée, Athènes, La Canée, Réthymnon, plages blanches. Et des souvenirs pleins la poche...".



DES PRECISIONS SUR LES ALLOCATIONS D'ETUDES

Le Conseil Municipal a décidé en Juin dernier de reconduire l'aide qu'il propose depuis de très nombreuses années aux familles des élèves fréquentant un établissement secondaire ou supérieur.

Ces décisions ont cependant fait l'objet d'un refus d'approbation par la Préfecture, qui si elle n'en contestait pas le bien fondé, considérait que ces allocations d'études, revêtant la forme d'une aide individuelle aux familles, donc aux particuliers, était contraire aux textes en vigueur et par conséquent entachée d'il-légalité.

Devant ce refus, la Municipalité, qui entendait maintenir son dispositif de concours financier aux familles, a obtenu une entrevue en Préfecture, de laquelle il est ressorti que seul un service d'aide sociale était habilité à verser ce genre d'allocations.

Le Conseil Municipal a donc décidé le 14 Octobre de missionner le Centre Communal d'Action Sociale afin d'assurer le paiement de ces allocations d'études.

En conséquence, et de manière transitoire pour l'année scolaire 1991-1992, les demandes seront instruites par le Service des Ecoles et transmises au C.C.A.S. pour paiement.

Les conditions d'attribution seront fixées comme suit.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

Allocation accordée à taux plein aux personnes non imposées à l'impôt sur le revenu ainsi qu'à celles dont le montant de l'impôt payé est inférieur ou égal à 1 520.00 F :

6è, 5è, 4è, 3è : 110.00 F
2è, 1ère, terminale : 245.00 F

Classes de L.E.P. : 275.00 F

Allocation pour les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu pour une somme comprise entre 1 520.00 F et 2 720.00 F :

6è, 5è, 4è, 3è : 55.00 F
2è, 1ère, terminale: 122.50 F
Classes de L.E.P. : 137.50 F

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Allocation accordée aux étudiants fréquentant les Facultés et Grandes Ecoles du Département ou de Départements limitrophes :

1 550.00 F aux personnes non imposées à l'impôt sur le revenu

775.00 F aux personnes imposées à l'impôt sur le revenu pour une somme comprise entre le minimum de recouvrement et 1 520.00 F

390.00 F aux personnes payant l'impôt sur le revenu pour une somme comprise entre 1 521.00 F et 2 720.00 F.

Etudiants fréquentant les Grandes Ecoles de Paris ou d'une ville de province éloignée :

3 800.00 F aux personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu

2 825.00 F aux personnes payant l'impôt sur le revenu pour une somme comprise entre le minimum de recouvrement et 1 520.00 F.

1 410.00 F aux personnes dont le montant de l'impôt sur le revenu se situe entre 1 521.00 F et 2 720.00 F.

Les imprimés sont disponibles au Service des Ecoles de la Mairie, Tél. 20.25.67.05.

PREVENIR L'EXCLUSION, FACILITER L'INSERTION

C.R.E.A.T.I. et le C.L.A.P. ont organisé un concours d'écriture à deux dimensions : Régional et National, destiné aux gens de plus de 18 ans ayant des difficultés en lecture et en écriture. Il s'adressait à ceux qui disent ou pensent ne pas savoir écrire, ceux qui aimeraient écrire mais n'ont jamais osé...

Louisa, une jeune fille de 26 ans qui avait eu connaissance de ce concours par le biais de la P.A.I.O. a envoyé un texte intitulé "La Racine de l'Homme" en Juillet. Au mois de Septembre, elle apprend avec stupeur qu'elle fait partie des 20 lauréats. En effet, 20 textes ont été retenus sur 1 000 envoyés des quatre coins de la France.

En cet honneur, Louisa et les autres lauréats sont conviés à la remise des prix à Paris et à rester le week-end pour visiter la Villette, la Géode, l'Institut du Monde Arabe, et autres beautés de la Capitale.

Durant la cérémonie de remise

des prix, plusieurs textes ont été lus devant diverses personnalités de l'Institut du Monde Arabe, de l'U.N.E.S.C.O, du Ministère de la Jeunesse et des Sports...

Les lauréats ont reçu un diplôme et des livres.

Les paroles qui se sont dites durant cet après-midi étaient à la fois émouvantes et graves, comme celles-ci :

"Ces textes font penser à des enfants qui commencent à marcher et à qui on a envie de tendre les bras".

Présidente du Jury.

Ou bien :

"Tout le monde doit écrire,
Tout le monde peut écrire,
Car tout le monde a un
cerveau".

Louisa.

"LIFTING" COMPLET AU FOYER PAUL BOURSE



La Municipalité de Croix continue sa politique de travaux en matière d'humanisation. Souvenez-vous, en Octobre 1990, c'était le Foyer Van Gogh qui était rénové pour un meilleur confort de ses pensionnaires. Depuis, d'autres travaux ont été entrepris, dont ceux effectués sur le Foyer Paul Bourse, situé rue de l'Ouest à Croix.

Fréquenté par une cinquantaine de Personnes Agées - le midi pour se restaurer, l'après-midi pour se distraire - ce lieu d'accueil avait sérieusement besoin d'un coup de fraîcheur, à tous les niveaux. Les Services Techniques de la ville établirent un devis et les travaux pouvaient commencer dès la fin du mois de Juin. Au programme, la rénovation de l'ensemble des pièces (la grande salle, la petite cuisine, les vestiaires et les sanitaires).



Plafonds, plomberie, circuits électriques, papiers peints, peintures, boiseries, tout y est passé. Bref un "lifting" complet pour cette structure importante dans la vie du quartier du Centre.

Quarante cinq jours ont suffi pour la réalisation de ces travaux pour un coût total de 120 000 francs. Les Aînés croisiens ont encore de beaux jours devant eux...

DU NOUVEAU PARMIS LES ELUS

Ces derniers mois, quelques changements sont intervenus au sein de l'Equipe Municipale en place. En effet, M. Guy DUQUESNE, qui était Adjoint aux Travaux, à la Voirie et à l'Urbanisme a fait valoir ses droits à la retraite qu'il passera désormais en Bretagne. C'est ainsi qu'il a été amené à présenter sa démission. Celle-ci donnée en Mai a entraîné des modifications dans les délégations et l'arrivée d'un nouveau Conseiller Municipal, M. Emile MASSON. Faisons le point et les présentations.

M. Guy DUQUESNE a été remplacé par M. Jean-Bernard WYFFELS. Il était Conseiller Délégué, il est devenu Adjoint, le neuvième. Sa délégation: les Travaux, l'Eclairage Public, les Espaces Verts, l'Environnement, les Façades, l'Habitat Insalubre, l'Hygiène, les Logements Communaux. M. WYFFELS assure ses permanences en Mairie aux Services Techniques les Mardi, de 16 h à 18 h, et sur rendez-vous.



M. MASSON

M. Jean CRUYENNINCK, Conseiller Municipal, a été désigné Conseiller Délégué dans les fonctions suivantes: Urbanisme, Logement, Permis de Construire et Voirie. Il reçoit en Mairie aux Services Techniques les premier et troisième Samedi, de 10 h à 12 h, et sur rendez-vous.



M. CRUYENNINCK

M. Emile MASSON, enfin, en sa qualité de suivant sur la liste d'Union pour l'Avenir de Croix (élue en Mars 1989), a été installé comme nouveau Conseiller Municipal le 4 Juin dernier. M. MASSON, Chef d'Agence, né le 28 Janvier 1936 à Croix, habite aux Deux-Moulins.

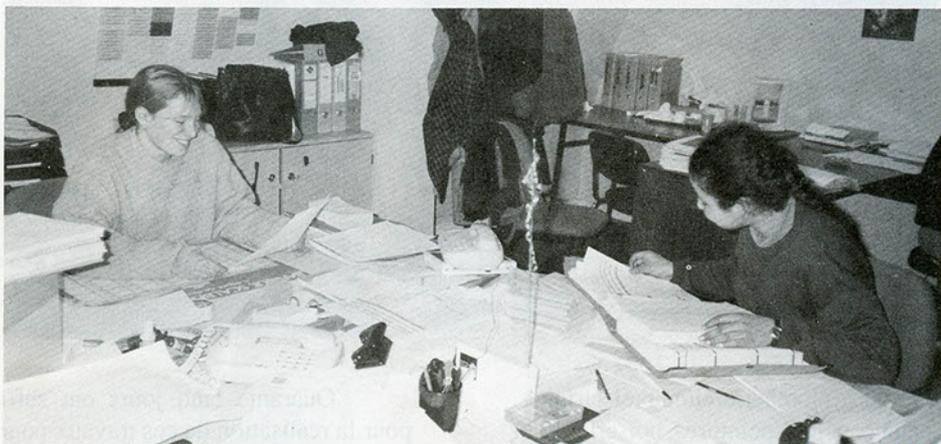


M. WYFFELS

(Article Nord-Eclair)



STAGES EN ENTREPRISES ELEVES DE TROISIEME DE BORIS VIAN... AU BOULOT !



Des stages qui permettent aux élèves

Pour la quatrième année scolaire consécutive, le Collège Boris Vian a organisé, grâce à la compréhension des Municipalités, des Commerçants, des Artisans et des Entrepreneurs locaux des stages en entreprises pour certaines classes de troisième.

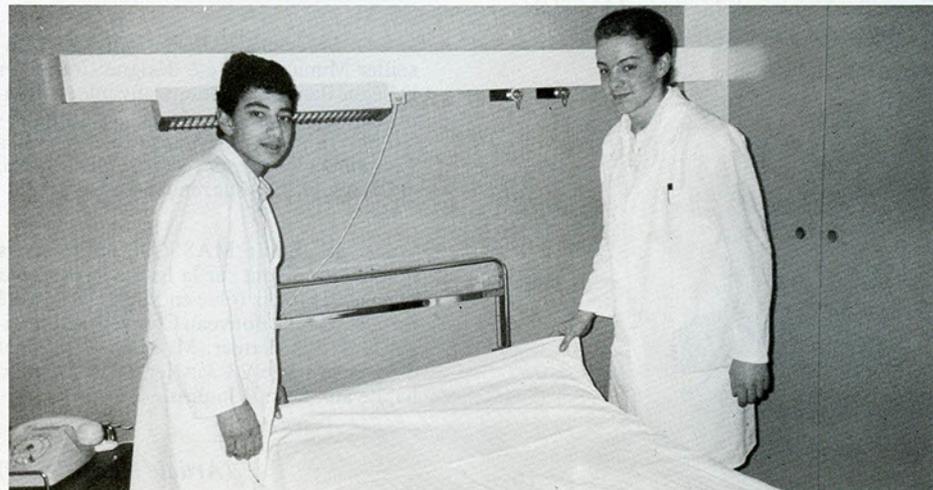
Ces stages permettent aux Elèves qui envisagent une orientation précoce vers des études en Lycée Professionnel ou une entrée rapide dans la Vie Professionnelle d'avoir un premier contact fructueux avec le monde du travail.

Durant une semaine, les Elèves se conforment aux horaires et au règlement de l'entreprise qui les accueille et, grâce aux tâches qui leur sont confiées, découvrent non seulement les impératifs du monde du travail mais aussi les caractéristiques des différents métiers. L'éventail représenté par les quarante quatre entreprises d'accueil permet dans la plupart des cas d'intégrer les Elèves dans la branche de métiers qu'ils souhaitent poursuivre. Cette expérience leur permet donc aussi de conforter leur choix d'orientation en fin de troisième.

Des entreprises de plus en plus nombreuses accueillent les Elèves. De

quatorze à l'origine, elles sont cette année quarante quatre, ce qui a permis de faire passer le nombre des stagiaires de vingt-sept à quatre-vingt-trois. Depuis plusieurs années la Municipalité de Croix en reçoit tant dans ses Services Administratifs Etat Civil, Elections... que dans les Ateliers Municipaux (Electricité, Menuiserie, Mécanique...). Cette année la Municipalité de Wasquehal a également ouvert ses portes et des élèves qui ont pu effectuer des stages dans les Crèches ou au Foyer du Capreau. De nombreuses Entreprises locales, des Artisans et des Commerçants font de même (de la Clinique du Parc au Garage

de goûter à la vie professionnelle.



de l'Avenir, de Case Poclair à Nord Eclair, du Salon de Coiffure Tendances au Restaurant l'Escargot d'Or...). Ils voudront bien nous excuser de ne pouvoir les citer tous mais que l'ensemble soit remercié.

C'est ainsi que l'intérêt croissant de nos divers partenaires pour cette expérience pédagogique (ces stages sont aussi utilisés en classe : travaux oraux et écrits en découlent) permet une nouvelle approche pour ces jeunes pour qui ce premier contact se révèle bien différent du monde scolaire et plein d'enseignements pour leur vie future.

Les Elèves du Collège comme les équipes pédagogiques et administratives qui les encadrent souhaitent persévérer dans ces échanges fructueux et pourquoi pas un jour, ne pas pouvoir faire participer tous les Elèves de Troisième à ces stages : ils sont déjà plus de 50 % à en bénéficier !

*

*

*



C.S.C.V.

Confédération Syndicale du Cadre de Vie

Logement :

Les situations de logement, très critiques, découvertes lors de notre enquête effectuée dernièrement, confirment la nécessité et l'urgence de l'application de la Loi Besson, dont voici un extrait :

"Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité dans des conditions fixées par la Loi, pour accéder à un logement décent et indépendant ou, s'y maintenir.

Dans ce but, un Comité Local doit se créer dans chaque Commune, afin d'évaluer les besoins et d'y apporter des réponses".

En attendant l'application de cette Loi, l'action menée avec les locataires a permis à une famille mal logée d'obtenir un logement plus adapté à ses besoins. Toujours dans le domaine du Logement, la C.S.C.V. lance une grande Action Nationale sur le problème des charges locatives. Elle attire l'attention des locataires du LOGICIL sur l'importance des prochaines élections, ce qui permettra aux personnes élues de les représenter et de faire part de leurs besoins.

Santé :

La C.S.C.V. et le nouveau système de remboursement de la Sécu.

En Mai dernier, la C.S.C.V. a écrit à la direction de la Caisse de Sécurité Sociale de Roubaix au sujet des difficultés rencontrées par les assurés avec la mise en place du nouveau système de remboursement.

Voici un résumé des réponses obtenues. A propos des mutuelles : plusieurs ont déjà passé une convention avec la Caisse, d'autres sont en cours. Si

tel n'est pas votre cas, il faut faire une demande auprès de votre Mutuelle.

A propos du délai de remboursement : un décompte par quinzaine est envoyé sauf : si les frais dépassent 500 F. Pour les indemnités journalières, le délai est plus rapide.

Nous avons aussi attiré l'attention sur la difficulté de contrôler les décomptes, les dates n'étant pas toujours dans l'ordre des soins reçus.

La C.S.C.V. a demandé d'une part une étude à partir des problèmes soulevés depuis la mise en place de ce système, et d'autre part, que dans l'avenir les assurés et leurs organisations soient consultés avant toutes modifications.

Permanences :

Premier Jeudi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules Guesde.

Responsable :

Mme JUNKER, 214 rue Kléber à Croix.

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA RESIDENCE FLANDRE

Sur invitation du bureau de l'Association des locataires, la Fête de la Musique a été célébrée dans le parc de la Résidence.

Malgré la pluie, les locataires furent nombreux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. DEBEUNNE, Maire de Croix, M. CARNOIS, Premier Adjoint, ainsi que MM. CRUYPEN-NINCK et DELPLACE, Conseillers.

Au son d'un orchestre croisien (JEAN-BERNARD-THIERRY), la soirée fut très réussie et les personnes présentes firent honneur au pot de l'amitié amélioré offert par l'association. Il y eut même quelques danseurs et une farandole.

Le bureau remercie les locataires adhérents qui ont payé leur cotisation pour 1991. Il invite les autres à nous rejoindre, et reste à leur disposition pour tout problème important.

Nous essaierons de renouveler cette belle fête en 1992 avec l'espoir d'avoir enfin du soleil et encore plus de participants.

Le Bureau.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale, ou qui ont changé de résidence, doivent demander leur inscription.

Sont également concernés, les jeunes gens et jeunes filles qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 Février 1992.

Les demandes d'inscription seront reçues à la Mairie, 1er Etage, guichet 3, jusqu'au Mardi 31 Décembre 1991. Il faut se munir de la carte nationale d'identité française et d'un justificatif de domicile.

LES PERSONNES QUI N'AURONT PAS SOLLICITE LEUR INSCRIPTION AVANT CETTE DATE NE POURRONT PAS PRENDRE PART AUX ELECTIONS SUSCEPTIBLES DE SE DEROULER DANS LE COURANT DE L'ANNEE 1992.



TAI CHI CHUAN

de la Patriote de CROIX

L'équipe de TAI CHI CHUAN de Croix a repris ses cours le 17 Septembre 1991 au Centre Sportif de Beaumont Avenue Winston Churchill le Mardi pour les débutants et le Vendredi pour les anciens, toujours de 19 h à 20 h 30.

Pratiqué par plus de cinquante mille chinois, chaque matin, le TAI CHI apporte l'énergie, la souplesse, l'équilibre physique et moral par ses mouvements lents et doux, issus d'un art martial, le TAI CHI est reconnu par les plus grands médecins comme très thérapeutique et praticable par tous, sans limite d'âge.

Les cours sont dirigés par l'encadrement de l'Institut Régional de WUSHU. Croix possède la plus importante équipe de TAI CHI pour la Région. Elle est titulaire de la coupe du Meilleur Groupe et a obtenu trois médailles : une d'argent et deux de bronze.

Pour votre bien être et votre santé, venez nous rejoindre.

A bientôt.

NOUVEAUX ENSEIGNANTS POUR LE JUDO

Pour les débutants :

17 h 30 à 18 h 30

Pour les confirmés :

18 h 30 à 19 h 30

CHAQUE MARDI

POUR LE NUNCHAKU

10 h 15 à 11 h 15

LE MERCREDI

Cours habituels : Lundi, Mardi, Mercredi & Vendredi, Stade H. Seigneur, Boulevard E. Zola.

Pour tout renseignement : M. P. CORNILLE au 20.83.02.67 ou M. P. MASSELLES au 20.80.40.80.

SOCIETE CROISIENNE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire ne cesse de voir le nombre de ses adhérents augmenter. Vous qui n'avez pas encore participé, venez nous rejoindre. Trois séances vous sont proposées :

- le Lundi de 10 h à 11 h ;

- le Jeudi de 19 h à 20 h ou de 10 h à 11 h pour la gymnastique douce.

Ces cours sont donnés par des animatrices diplômées et compétentes et se déroulent dans une excellente ambiance.

Ceux-ci ont lieu à la Salle de Judo du Stade Henri Seigneur, Bd E. Zola.

Inscriptions et renseignements avant chaque séance. Contacter Mme DEBUE Tél. 20.70.97.95

IRIS CLUB DE CROIX LUTTE ET ARTS MARTIAUX

Une section de boxe américaine est à la disposition de tous les jeunes. C'est un sport de combat qui peut-être accessible à tout le monde.

Les entraînements ont lieu à la salle Romain Rolland, et les jours d'entraînement sont les suivants :

- Mercredi et Vendredi de 19 h 00 à 21 h 00, le Samedi de 14 h 30 à 16 h 00.

Les responsables sont les suivants :

- Melle ROUSSEL Monique, 4 Impasse Charles Saint-Venant 59170 CROIX. Tél. 20.70.97.72.

- Et M. TALBI Farid, 24 rue Jean-Baptiste Delescluse 59170 CROIX. Tél. 20.24.14.16.

LOBO BERGER CLUB

Dimanche 22 Septembre, s'est déroulé sur le terrain du 254 rue des Ogiers à Croix, le Championnat de Section Roubaix-Tourcoing Concours en Ring Echelon I et II, 19ème Grand Prix de la Ville de Croix de Chiens d'Utilité.

Ce concours qui s'est déroulé sous la pluie et le soleil, était jugé par M. RICCI Luigi avec comme Hommes d'Attaques Mrs BEYAERT, MARTIAL de Grande-Synthe et MORET Philippe de St-Sauflieu, a donné des résultats très prometteurs.

Cette manifestation s'est terminée par la traditionnelle remise des prix présidée par Mrs BLOUET, Adjoint au Maire chargé des Sports, et DELPLACE, Conseiller Délégué aux Associations.

Merci à la Municipalité et aux sociétaires qui ont oeuvré pour que ce concours soit réussi.

Le LOBO BERGER CLUB, 254 rue des Ogiers à Croix, Club d'Education Canine, est ouvert le Samedi à partir de 16 heures et le Dimanche à partir de 9 h 30.

Un conseil : Plutôt que d'être sorti par votre chien ou votre chienne venez avec nous apprendre à le ou la sortir. Nous serons heureux de vous accueillir. (Première leçon gratuite).

COMITE DE QUARTIER
SAINT-PIERRE,
CROIX-BLANCHE, CRECHET
PROCHAINE REUNION
PLENIERE

SAMEDI 16 NOVEMBRE 91

à 14 h 30

Foyer du Créchet, rue du Créchet



PROGRAMMATION CULTURELLE 91-92

Salle Jean Cocteau à Croix

Connaissez-vous la salle de spectacles Jean Cocteau à Croix ? Non ! Alors Rendez-vous 93, rue Jean Jaurès.

La M.J.C./Maison pour Tous de Croix vous en propose la saison culturelle 91-92 : musique, théâtre, cinéma, spectacles pour enfants...

Voici un aperçu des prochaines manifestations :

- **Vendredi 15 Novembre 91 à 21 h** : Spectacle cabaret avec le groupe "William SCHOTTE et Cie".

- **Mercredi 27 Novembre 91 à 15 h** : Spectacle de clowns pour enfants "ARTI CHO".

- **Vendredi 29 Novembre 91 à 21 h** : Concert rock avec les groupes "BUTTERFLY" et "KAGUEMUSHA".

- **Samedi 7 Décembre 91 à 20 h 30** : Nuit du cinéma.

- **Samedi 14 Décembre 91 à 20 h 30** : Théâtre "8 h - 12 h - 14 h - 18 h" (titre provisoire) par le Macadam Théâtre Compagnie.

- **du 18 Janvier au 16 Février 92** : 2ème Festival de Musique de Chambre avec 8 concerts de musique classique.

- **Vendredi 13 Mars 92 à 21 h** : Concert rock avec les groupes "LA VIE EN ROSE" et "NTD".

- **du 4 Avril au 18 Avril 92** : Festival "LE PRINTEMPS S'BOUGE" (concerts - expo - théâtre...).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

Tél. 20.72.42.12.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU SEBASTO

Avec le concours de l'Office Culturel "Les Rendez-Vous du Sébato" continuent. Pour y participer, il suffit d'être en retraite. Voici le programme de la saison :

- **Judi 21 Novembre 1991** : "La Chance aux Chansons" de Pascal SEVRAN.

- **Judi 5 Décembre 1991** : L'équipe de Jean-Pierre PANIR dans un spectacle somptueux avec Thierry FEERY.

- **Judi 9 Janvier 1992** : Christian BOREL, Caroline CLERC, Yvonne GERMAIN et leur troupe dans un triomphe au Casino de Paris "Douce France".

- **Judi 20 Février 1992** : L'harmonie et la clique du 43ème R.I.

- **Judi 19 Mars 1992** : Grand Gala avec les élèves du Conservatoire de Lille.

- **Judi 23 Avril 1992** : Une pléiade d'artistes dans une création "Inter'Age" "Fugue à FUGAIN".

- **Judi 21 Mai 1992** : Programme en attente.

Pour tous renseignements, un seul numéro :

20.72.57.16

CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Les vacances c'est la détente. La rentrée, c'est la prolonger en venant lire des livres d'histoire, de science, d'art, de voyages, des romans policiers, des bandes dessinées, des romans, des biographies, des livres d'enfants...

Venez en famille, un bon accueil vous est réservé et vous serez conseillés.

Lisez en musique, des "compact-disques" sont aussi à votre disposition : musique classique et variétés.

Adresse : 8, rue de la Fonderie (place du marché) CROIX. Tél. 20.45.82.42

Heures d'ouverture : Mardi de 16 h 30 à 19 h, Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30, Vendredi, Samedi et Dimanche de 10 h à 12 h.

VOUS CHERCHEZ DU TRAVAIL,

VOUS AIMEZ LES ENFANTS

DEVENEZ ASSISTANTE

MATERNELLE DE LA

CRECHE FAMILIALE

CONTACTEZ

LE 20.89.93.93

20.25.67.25

LE NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE DE LA MAIRIE



LA SAISON DE VOYAGES DE L'ASSOCIATION "CULTURE-LOISIRS-ESPACE"

Pour la cinquième année consécutive, la jeune et dynamique Association Croisienne "Culture-Loisirs-Espace" propose, pour sa saison 1991-1992, une série de **DIAPORAMAS ET DE FILMS DOCUMENTAIRES** qui ne peuvent que contribuer au développement de la Culture à Croix.

Cette palette de projections comprend sept thèmes. Nous vous donnons ci dessous les deux dernières de l'année.

- Vendredi 15 Novembre 1991:
"Sur les chemins de l'Art Baroque Allemand".

- Vendredi 6 Décembre 1991 :
"L'Afrique du Centre & de l'Est".

Chaque projection se déroulera dès **20 h 15, en la Salle Jacques Brel**, rue Ferrer à Croix dont l'accès sera fixé à 25,00 francs et à 20,00 francs pour les étudiants et les enfants scolarisés.

Par ailleurs, comme l'an dernier, l'Office Culturel de Croix permettra aux enfants des écoles de bénéficier de cet apport culturel puisqu'il leur offrira, pour chaque thème, une projection gratuite.

* *

*

VIVRE A CROIX

Directeur de la publication :

Francis DEBEUNNE

Imprimerie SENECAUT S.A.
ROUBAIX

LE DON DU SANG : INFORMATION & PROMOTION



Le Comité Croisien des Donneurs de Sang Bénévoles est aussi "dans le coup" lors des "28 Heures de Roubaix à la Marche".

Rude tâche pour ces Responsables, surtout dans les temps que nous vivons. Il s'écrit et il se dit tellement de choses sur le Don du Sang qui ne sont pas toutes conformes à la vérité, hélas !.

Il faut donc sans cesse "remettre les pendules à l'heure", dire et redire que l'on a toujours besoin de Donneurs de Sang (le "sang artificiel" n'est pas pour demain), que le don est indolore et **SANS RISQUE** pour le Donneur, lequel fait l'objet d'une surveillance médicale attentive, que la Transfusion Sanguine Française est la plus sûre - en l'état actuel des connaissances dans le domaine de la Science Transfusionnelle -, que **PLUS D'UN MILLION** de malades et de blessés ont reçu l'an dernier, dans notre Pays, des produits et dérivés sanguins. Un certain nombre de ces malades et accidentés leur doivent la guérison, voire la vie.

Voilà pour la partie "Information"... Quant à la Promotion, elle s'effectue sous de multiples formes. Entre autres par une participation à d'importantes manifestations sportives, culturelles, commerciales, permettant d'être au contact du grand public. Parmi les premières citées : le Tour de France, les "4 Jours de Dunkerque", "Les 28 Heures de Roubaix à la Marche" et bientôt... le "TELETHON" - dans lequel Croix s'était

beaucoup investi l'an dernier... et comme il le fera encore cette année -.

Tant d'efforts ne sont pas vains. L'on assiste en effet à l'arrivée d'un bon nombre de nouveaux volontaires, **MAIS IL EN FAUT ENCORE BEAUCOUP D'AUTRES**. Au fait... **POURQUOI PAS VOUS** (si vous n'êtes pas encore Donneur) ?

La prochaine collecte de sang aura lieu à la Salle des Fêtes de Croix, 23, rue Jean Jaurès :

- le Vendredi 22 Novembre de 15 h 30 à 19 h,

- le Samedi 23 Novembre de 8 h 00 à 12 h 15.

Le délai minimum à respecter entre deux dons est de deux mois.

Le Don du Sang s'effectue entre 18 et 65 ans. Les femmes (quel que soit leur âge) ainsi que les hommes de 60 à 65 ans ne peuvent donner plus de trois fois par an. Les hommes de 18 à 60 ans 5 fois par an.

A bientôt.

Merci !



"LA MUSIQUE MUNICIPALE" ... "nouveau style" ...

Depuis deux ans et, principalement depuis le concert du 14 Avril, où la Musique Municipale a exécuté avec "Maestria" le Boléro de Ravel dans sa version originale, de même que diverses musiques de films, le public (très nombreux lors de ce concert) a pu apprécier l'évolution indiscutable de cette formation croisienne.

Ceci tient en deux points : le sérieux et la régularité de l'effectif de la Musique Municipale. Les rapports excellents entretenus par M. DESAILLY, Président de la Musique Municipale et M. J.L. MAES, Directeur de celle-ci et de l'Ecole de Musique ; l'apport, quasi régulier maintenant, des jeunes élèves de l'Ecole de Musique. Forte, cette année, de 320 élèves dont les plus jeunes atteignent **tout juste 4 ans**, contribuent à cette progression.

Celle-ci se vérifiera le Dimanche 24 Novembre prochain. En effet, cette date est une échéance toute particulière pour la Musique Municipale : le programme comporte essentiellement trois pièces, plus deux exécutées avec la participation de la batterie fanfare :

HENK VANLUNSCHOOTEN: Suite sur des thèmes d'amour grecs.

Cette partition écrite originairement pour orchestre d'Harmonie comporte quatre mouvements. Chacun d'entre eux illustre un thème populaire grec, agrémenté de rythmes brillants.

LE CONCERTO DE VARSOVIE DE ADINSELL est le céléberrime concerto pour piano, très post-romantique dans l'esprit de Rachmaninoff. Il sera exécuté en soliste par Mme Françoise LAURENT, professeur de l'Ecole de Musique de Croix, Médaille d'or du Conservatoire National de Roubaix.

LA 3^e SYMPHONIE D'ALFRED REED sera exécutée, pour la première fois, dans la région. Cette oeuvre monumentale, en trois mouvements, ne peut être que populaire pour la qualité de sa composition. Et malgré, une haute difficulté technique d'exécution, c'est avec acharnement que tous les musiciens travaillent de manière à vous offrir cet automne un magnifique concert de musique écrite spécialement pour orchestre d'harmonie.

- "La marche des Mousquetaires Noirs de Lully écrite au XVII^e siècle à la gloire des soldats de Louis XIV" ;

- "La marche du Maréchal de Saxe"; donc deux grandes marches du XVIII^e du répertoire de la Musique françaises.

A l'entracte, des personnalités croisiennes remettront les prix annoncés aux élèves de l'Ecole de Musique en Juin dernier à la lecture du palmarès des examens.

Alors, somme toute, **notre plaisir, vous voir venir !**

**Salle Dedecker à 15 h 30
DIMANCHE 24 NOVEMBRE**

UN APPEL DE LA CHORALE "CHANTONS ENSEMBLE"

Une fois de plus... une fois encore, la chorale fait appel... non à de nouveaux choristes ; leur nombre est en ce moment "suffisant". Au point que le local dont nous disposons pour nos répétitions devient à la limite "exigu". Mais il n'y a pas, pour le moment, de vraie solution de remplacement. De surcroît, au "68" de la rue Jules Guesde... nous nous trouvons "bien".

Mais je fais appel à toutes les associations et communautés de notre ville, ainsi qu'à tous les particuliers pour leur dire que notre chorale est toujours disponible, dans la mesure de ses moyens, pour accorder son concours à toutes circonstances.

Depuis plus de cinq ans, nous avons fait nos preuves en de nombreux endroits situés bien souvent en dehors du territoire croisien. Certes, "Nul n'est prophète en son pays". Mais, chers amis croisiens... faites mentir l'adage... Merci d'avance.

Pour tous renseignements ; contactez la Présidente :

**Mme AUBRIT
20.72.37.55**

Mme F. LEURENT, soliste du concert.





L'UNION NATIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES EN VISITE

Depuis bien longtemps, les membres de la Commission de l'U.N.R.P.A. (Vieux de France) rendent visite à Pâques aux Pensionnaires de la Maison de Retraite.

Pour cause de déménagement, celle-ci ne put avoir lieu à la date prévue, mais ce ne fut que partie remise et bientôt ce fut chose faite.

Les membres de la Commission organisèrent leur petite réception (boisson et pâtisserie) en compagnie de M. DEBEUNNE, Maire et Madame, MM. VANPUYMBROUCK et DELPLACE, Conseillers Délégués.

A la fin de l'après-midi, très joyeuse, avec musique et chansons, ils



Lors de la réception. (Photo Nord-Eclair).

visitèrent les nouvelles installations qui apportent maintenant tout le confort souhaité depuis longtemps.

Sur un au revoir, ils se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine.

UN CADEAU POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE



Un livre et des pin's que l'on peut offrir pour les fêtes de fin d'année. (Photo M. MONTESINOS).

Etant donné le succès remporté en Mai-Juin dernier par l'exposition "Images du Passé" et à la demande de Croisiens absents en cette période, le Club d'Histoire renouvellera, en la Salle J. Brél, rue Ferrer, le Dimanche 17 Novembre prochain cette manifestation culturelle.

L'écrin d'Images est encore dis-

ponible, il ne reste que quelques exemplaires.

Son prix reste inchangé 150 Frs.

Par contre, il n'y a plus d'exemplaire de la série bibliophile.

En échange un PIN'S est à votre disposition au prix de 20 Frs.

En l'attente de votre agréable

visite pensez aux Fêtes de Fin d'Année.

C'est un joyau qui sera recherché, pensez-y !

Aujourd'hui cela paraît insignifiant mais dans quelques années ce sera un placement.

Pour tous renseignements :

**CLUB D'HISTOIRE
M. LE MENN JEAN YVES
20.98.51.58
CROIX**

**COMITE DE QUARTIER
SAINT-PIERRE,
CROIX-BLANCHE, CRECHET
PROCHAINE REUNION
PLENIERE
SAMEDI 16 NOVEMBRE 91
à 14 h 30
Foyer du Créchet, rue du Créchet**